

# Nigeria

## Nigeria



chiffres clés

• Superficie en milliers de km <sup>2</sup> :	924
• Population en milliers (2002) :	120 911
• PIB par habitant en dollars (2002) :	366
• Espérance de vie (2000-2005) :	51.5
• Taux d'analphabétisme (2002) :	33.3



# Nigeria

EN RAISON DE SA FORTE DÉPENDANCE vis-à-vis du secteur pétrolier et des incertitudes qui planent depuis peu sur le marché international des hydrocarbures, le Nigeria a enregistré des performances économiques mitigées. En 2002, le repli des cours mondiaux du pétrole et le manque à gagner qui en a résulté ont entraîné une croissance du PIB en volume relativement faible, une détérioration du solde budgétaire et des tensions sur les paiements extérieurs qui ont, à leur tour, provoqué une crise de la dette. La générosité des autorités monétaires envers le gouvernement s'est traduite par un excès de liquidité dans l'économie, qui a alimenté la poussée de l'inflation et les pressions de la demande sur le marché des changes. Le redressement

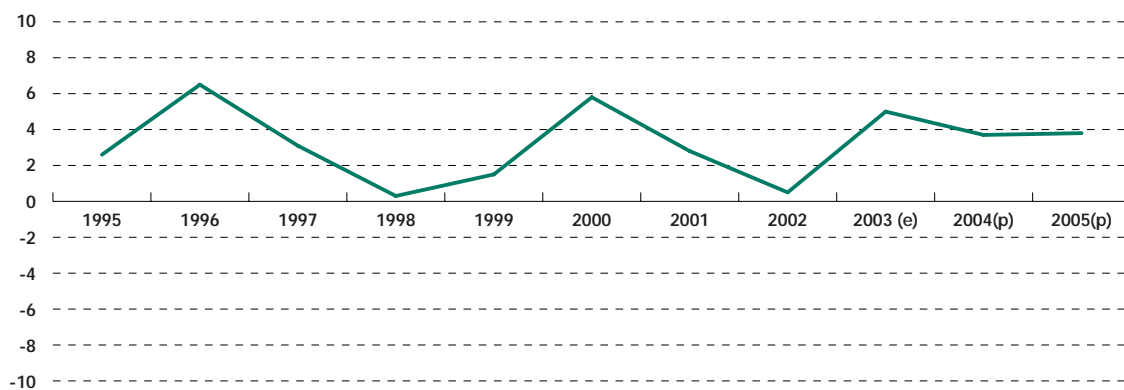
du marché pétrolier en 2003 a suscité le rebond anticipé de la croissance du PIB réel, qui a atteint 5 pour cent.

Toujours en 2003, on a observé une amélioration de la situation budgétaire et un apaisement des pressions extérieures, le Nigeria ayant recommencé à rembourser

régulièrement sa dette extérieure. Contrariés par l'atonie des exportations et l'insuffisance des investissements, les résultats économiques devraient être moins bons en 2004 et 2005, les prévisions tablant sur une croissance du PIB à respectivement 3.7 et à 3.8 pour cent. Ces performances macro-économiques hésitantes

**Le Nigeria fait face à des goulets d'étranglement persistants, que le gouvernement a essayé de lever par la déréglementation et la privatisation.**

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume

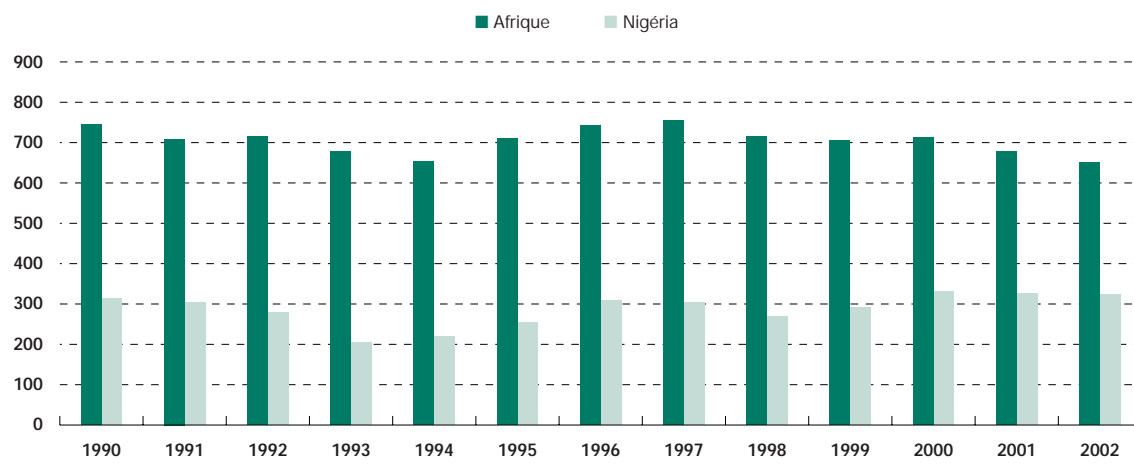


Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

s'expliquent également par la persistance de goulets d'étranglement structurels, que le gouvernement tente d'éliminer par la déréglementation et la privatisation. Si le marché des produits pétroliers a bien été déréglementé en 2003, les privatisations progressent lentement. Le secteur énergétique, vital pour le pays, souffre de ses insuffisances et de son manque d'efficacité. En l'absence d'une politique énergétique nationale cohérente, les approvisionnements de pétrole et de gaz se révèlent inefficients : quelque 72 pour cent du gaz issu de la production de pétrole brut au Nigeria sont

en effet brûlés. La fourniture d'électricité est, elle aussi, peu fiable. Sur le plan politique, le Nigeria a accompli un exploit lors du scrutin de 2003 : pour la première fois de son histoire, ce pays a réussi à passer d'un gouvernement civil élu à un autre. Cependant, des problèmes de gouvernance subsistent et contribuent à l'omniprésence de la pauvreté, qui s'enracine. Quant aux services sanitaires et éducatifs essentiels, ils ne se sont pas améliorés de façon significative au fil des ans, malgré l'augmentation des enveloppes budgétaires qui leur sont allouées.

Figure 2 - PIB par habitant au Nigeria et en Afrique (en dollars courants)



Source: FMI.

## Développements économiques récents

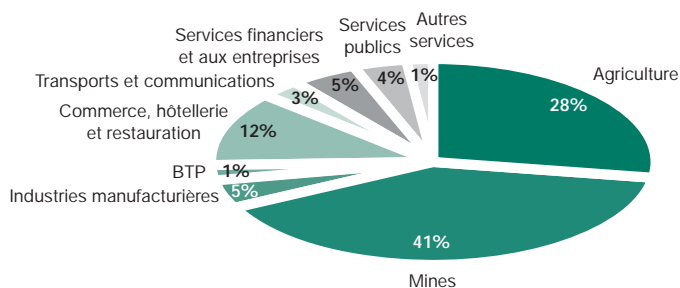
Les performances économiques du Nigeria restent mitigées et se caractérisent par des déséquilibres macro-économiques. Malgré le ralentissement économique de 2002, certains fondamentaux se sont améliorés. Le rythme de croissance du PIB en volume s'est nettement tassé, passant de 4.2 pour cent en 2001 (taux révisé) à moins de 1 pour cent en 2002. La croissance est toutefois repartie en 2003 pour atteindre, selon les estimations, 5 pour cent ; elle devrait ressortir à 3.7 pour cent en 2004 et à 3.8 pour cent en 2005.

Si l'atonie de la croissance économique en 2002 a été attribuée au repli significatif de la production de pétrole brut, l'accroissement du volume de brut exporté et la hausse de 16 pour cent des cours du pétrole ont dopé l'activité économique en 2003. En 2004 et 2005, la faiblesse des exportations risque d'empêcher l'investissement de revenir à des niveaux susceptibles de stimuler la croissance.

En 2002 et à l'exception du pétrole brut, tous les secteurs ont vu leurs performances s'améliorer par rapport à celles de l'année précédente. La production agricole a progressé de 4.2 pour cent, contre 3.7 pour cent en 2001, du fait notamment des cultures : la production de denrées alimentaires a gagné 4.2 pour cent après une hausse de 3.5 pour cent en 2001. La

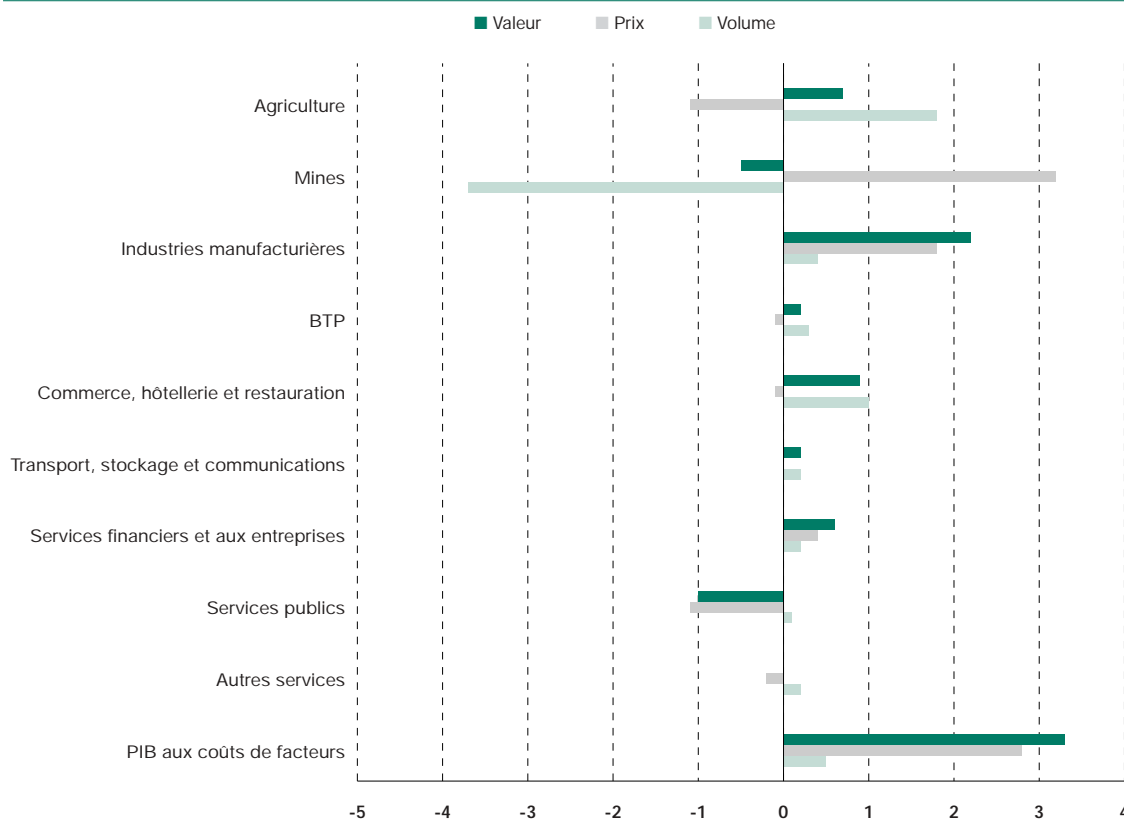
production de pommes de terre, de haricots et d'ignames a ainsi fait un bond de respectivement 9.5, 8.4 et 5 pour cent, tandis le sorgho et le maïs ont progressé de respectivement 3 et (pratiquement) 2 pour cent. Les cultures de rapport ont elles aussi connu une embellie, affichant une hausse de 2.2 pour cent, contre 0.5 pour cent en 2001. Ces bonnes performances s'expliquent par des conditions météorologiques favorables. Les précipitations sont en effet intervenues au bon moment, en quantité suffisante et elles ont été bien réparties sur l'ensemble du territoire. Les autorités ont renouvelé leur soutien actif envers ce secteur, ce qui a également été bénéfique à la production, en particulier en 2003 avec la nouvelle politique agricole qui a encouragé les investissements du secteur privé. Cette année-là, la production a aussi profité de l'adoption de nouvelles stratégies de crédit, en particulier par le biais du modèle du fonds d'affectation (*Trust Fund Model*), qui comprend un mécanisme de micro-crédit pour le développement agricole (*Micro Credit Scheme for Agricultural Development – MICSAD*) de la Shell Petroleum Development Corporation, le programme *Green Card* de la compagnie pétrolière nigérienne NAOC (Nigerian Agip Oil Company), ainsi que le fonds d'affectation pour le développement agricole (*Trust Fund for Agricultural Development*) de l'État de Jigawa. Les conditions météorologiques sont restées favorables à la production agricole et à l'élevage en 2003. Toutefois, ces améliorations en resteront là si le Nigeria ne résout pas les problèmes persistants qui pèsent sur l'agriculture,

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2002



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2002



311

Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

notamment l'insuffisance de l'offre d'engrais : la production locale demeure en effet quasi nulle, en raison de la fermeture prolongée de l'usine nationale d'engrais (National Fertilizer Company of Nigeria – NAFCO), qui assurait plus de 85 pour cent de la production locale totale.

En 2002, la production industrielle s'est légèrement repliée (de 0.1 pour cent), alors qu'elle avait augmenté de 3.3 pour cent l'année précédente. Ce secteur semble remonter lentement la pente en 2003, la production s'étant accrue de 1.5 pour cent au troisième trimestre par rapport à la période correspondante en 2002. Le

léger fléchissement de la production industrielle en 2002 s'explique par le recul de 7.8 pour cent de la production de brut, qui a en quelque sorte effacé les hausses enregistrées dans les activités manufacturières (3 pour cent) et l'électricité (1.5 pour cent). L'embellie observée dans le secteur manufacturier est à porter en partie au crédit de la mise en place d'une procédure d'inspection de l'intégralité des importations dans les ports, contraignant les importateurs à acquitter les droits ce qui, par ricochet, a renforcé la compétitivité des fabricants locaux. En outre, la surveillance plus rigoureuse exercée par la NAFDAC (*National Agency for Food, Drug Administration and Control*), chargée de veiller à l'innocuité des aliments et des médicaments, a freiné l'afflux de produits de mauvaise qualité. Enfin, la production manufacturière a bénéficié de l'amélioration de la fourniture d'électricité, due principalement à la remise en état de l'appareil productif et à une meilleure utilisation des capacités existantes.

En 2003, le gouvernement a poursuivi ses efforts visant à stimuler l'activité industrielle locale, en interdisant l'importation de produits entrant en concurrence avec la production nigériane. Les interdictions, qui portaient sur le riz et la volaille en 2002, ont été étendues en 2003 au textile, aux médicaments et autres produits pharmaceutiques, ainsi qu'à certaines denrées alimentaires concurrençant l'industrie agro-alimentaire locale. Le Nigeria soutient, de manière contestable, que ces mesures sont justifiées par les dispositions de l'OMC qui autorisent dans certaines circonstances de telles interdictions pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans.

En 2002 et 2003, le reflux de la production pétrolière a eu un impact significatif sur le secteur industriel. La production de brut s'est repliée de 7.8 pour cent en 2002, principalement par suite de l'abaissement des quotas de l'OPEP qui, selon des sources officielles, ont fait retomber la part du Nigeria à 1.787 million de barils par jour. Cependant, des observateurs indépendants indiquent que la production de brut du Nigeria a été sensiblement supérieure au quota en 2002, s'établissant à environ 1.94 million de barils par jour. Début 2003, elle était estimée à 2 millions de barils par jour, ce qui correspond au quota fixé pour février.

Toutefois, du fait des tensions communautaires dans la région du delta du Niger, à Warri en particulier, la production a amorcé une décrue. En mars 2003, les multinationales pétrolières avaient pratiquement cessé toutes leurs activités dans la partie occidentale du delta, soit un déficit de production de près de 40 pour cent au plus fort des violences. Par la suite, la production s'est progressivement redressée, pour s'établir à 1.98 million de barils par jour en mai, après les interventions de l'État pour mettre fin à la crise. Depuis juillet 2003, les estimations chiffrent la production à 2.2 millions de barils par jour, même si les troubles et les fermetures d'installations de production qui en résultent dans le delta du Niger n'ont pas cessé.

En 2002, le rythme de croissance des services s'est maintenu à 4.8 pour cent, comme l'année précédente. Le commerce de distribution (gros et détail), principal contributeur de ce secteur, a progressé de 3.5 pour cent cette année-là, représentant 12 pour cent du PIB total. Les transports et les communications ont enregistré une hausse significative (2.5 pour cent) en 2002, à 2.5 pour cent du PIB total. Cette même année, le BTP et les télécommunications ont connu des évolutions majeures. Les travaux de remise en état du complexe portuaire de Lagos, ainsi que les efforts de lutte contre les inondations et la réhabilitation des aires d'emilage au terminal-conteneurs de Ijora/Lily-Pond ont bien avancé. Dans les télécommunications, l'opérateur historique NITEL (Nigeria Telecom Limited) a augmenté de 20.3 pour cent son nombre total de lignes téléphoniques, de 767 862 en 2001 à 932 424 en 2002. La déréglementation de ce secteur a permis une amélioration des services de communication. Depuis l'introduction de la technologie GSM en 2001, les deux opérateurs privés (MTN et ECONET) ont porté leur nombre d'abonnés de 300 000 en 2001 à 1 660 000 en 2002. En 2003, un nouvel opérateur privé, GLOBACOM, est entré sur le marché des télécommunications avec son service mobile Glo Mobile.

L'analyse des composantes de la demande montre que la part de l'État dans l'activité économique (consommation et investissement), qui s'était étoffée en 2001 et 2002, s'est repliée en 2003. Plus important,

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
<b>Formation brute de capital</b>	<b>16.2</b>	<b>21.5</b>	<b>15.9</b>	<b>18.5</b>	<b>22.3</b>	<b>22.0</b>	<b>22.9</b>
Publique	5.5	7.8	9.2	13.5	10.7	10.4	10.8
Privée	10.7	13.8	6.7	5.0	11.6	11.6	12.2
<b>Consommation finale</b>	<b>82.3</b>	<b>81.0</b>	<b>63.4</b>	<b>73.9</b>	<b>79.2</b>	<b>73.5</b>	<b>74.3</b>
Publique	9.8	18.5	22.5	29.5	26.2	23.4	23.2
Privée	72.5	62.4	40.9	44.4	53.0	50.1	51.1
<b>Solde extérieur</b>	<b>1.6</b>	<b>-2.5</b>	<b>20.7</b>	<b>7.7</b>	<b>-1.5</b>	<b>4.5</b>	<b>2.8</b>
Exportations	43.5	37.9	58.7	47.8	43.9	48.3	47.5
Importations	-42.0	-40.4	-38.0	-40.1	-45.3	-43.8	-44.7

Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

pour la première fois depuis des années, la formation brute de capital a dépassé 20 pour cent du PIB en 2003 et devrait rester supérieure à ce chiffre dans un avenir proche. Cette situation s'explique par la très forte progression de l'investissement privé, signe d'un regain de confiance induit par la démocratisation du Nigeria.

## Politique macro-économique

### Politique budgétaire et monétaire

L'État poursuit sa politique d'expansion budgétaire, qui reste tributaire des évolutions du secteur pétrolier, ce qui fragilise son budget. En 2002, le déficit budgétaire s'est aggravé, à 5.7 pour cent du PIB, contre 3.3 pour cent l'année précédente. En 2003, les dépenses publiques sont restées conséquentes, avec un budget de 1 000 milliards de naira (7.6 milliards de dollars). Cependant, le déficit global s'est contracté, retombant, selon les estimations, à 3.1 pour cent du PIB grâce aux augmentations marginales des recettes publiques. Le déficit devrait rester stable en 2004 et se contracter légèrement en 2005.

Cette fragilité budgétaire s'explique en grande partie par l'incapacité du Nigeria à s'adapter au fédéralisme budgétaire, qui complique la maîtrise des dépenses. De plus, la volatilité des cours internationaux du pétrole ne facilite pas le respect de la discipline budgétaire. En 2002, le niveau élevé des dépenses publiques se fondait sur des attentes de recettes exagérément optimistes, en particulier en ce qui concerne les cours du pétrole.

L'ensemble des recettes fédérales a reculé d'environ 22.4 pour cent par rapport à 2001, comme en témoignent les chiffres des recettes pétrolières et non pétrolières. Les recettes pétrolières ont dégingolé de 27.9 pour cent, sous l'effet de la réduction des volumes exportés, et les revenus non pétroliers ont perdu 4.4 pour cent. Ces derniers avaient été surestimés à deux égards. Premièrement, les privatisations ont rapporté moins que prévu, car l'État n'a pas réussi à mener à bien la privatisation de NITEL et à lever les 1.3 milliard de dollars escomptés. Deuxièmement, les 1.2 milliard de dollars que l'ancien président Abacha et sa famille avaient mis à l'abri dans des banques étrangères n'ont pas été restitués au Nigeria. Côté dépenses, les coûts de personnel ont fortement gonflé en raison d'une fonction publique pléthorique et des dépenses de retraite afférentes. Les dépenses en capital se sont en revanche repliées de 26.7 pour cent par rapport au niveau de 2001.

Le budget 2003 a fait preuve de prudence dans ses anticipations de recettes, avec un cours du brut estimé en deçà de son point haut du début de l'année. Au troisième trimestre 2003 cependant, un manque à gagner, dû à des contretemps subis dans la production de brut pendant les six premiers mois de l'année, a contraint le gouvernement à puiser dans le compte de réserves constitué sur la manne pétrolière ouvert auprès de la banque centrale du Nigeria (*Central Bank of Nigeria* – CBN). Néanmoins, les recettes se sont améliorées en 2003, sous l'effet concomitant de l'augmentation de la production pétrolière en fin d'année et de la hausse des cours internationaux. Les dépenses publiques sont restées substantielles en 2003.

Outre une progression des dépenses consacrées à des projets d'infrastructures en cours (principalement l'adduction d'eau et la fourniture d'électricité, l'entretien et la construction de routes, ainsi que la modernisation des infrastructures dans le territoire de la capitale fédérale), l'État a jugé nécessaire de majorer le budget de la sécurité nationale, étant donné la flambée de violences ethniques et religieuses observée ces dernières années. Par ailleurs, l'organisation d'événements prestigieux, comme les Jeux panafricains et la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth en décembre 2003, expliquent ce niveau élevé de dépenses. Les Jeux panafricains ont en effet nécessité la construction d'un nouveau stade, dont le coût, estimé à 472 millions de dollars, est supérieur au budget prévisionnel 2003 pour la santé ou l'éducation.

L'objectif premier de la politique monétaire du Nigeria reste la stabilité des prix et du taux de change. Les principales initiatives ont porté sur : *i)* la réduction de l'excédent de liquidité dans le système bancaire ; *ii)* un taux d'inflation ramené en deçà des 10 pour cent ; *iii)* le maintien de la stabilité du taux de change ; *iv)* le maintien d'un régime de taux d'intérêt déterminés par le marché ; et *v)* la préservation de la stabilité du secteur financier. La CBN recourt à des techniques de gestion de la liquidité reposant sur le marché, et principalement à des opérations d'*open market* que viennent compléter les seuils de réserves obligatoires. Constatant qu'il existait un certain décalage temporel entre la mise en œuvre et les effets d'une mesure donnée, la CBN a adopté en 2002 un cadre de politique monétaire à moyen terme portant sur 2002 et 2003. La banque

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>a</sup></b>	<b>22.5</b>	<b>44.5</b>	<b>46.4</b>	<b>39.5</b>	<b>39.8</b>	<b>39.7</b>	<b>39.5</b>
Recettes fiscales	9.2	14.7	18.1	14.9	15.5	15.5	15.5
Recettes pétrolières	2.9	7.7	8.5	6.0	6.8	6.6	6.6
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>a</sup></b>	<b>18.3</b>	<b>38.1</b>	<b>49.7</b>	<b>45.2</b>	<b>42.9</b>	<b>42.9</b>	<b>42.2</b>
Dépenses courantes	7.6	15.2	15.5	16.7	14.4	14.4	14.0
<i>Sans les intérêts</i>	3.9	8.7	9.4	9.8	8.8	8.7	8.6
Salaires	1.6	6.4	5.9	7.2	6.2	6.0	5.8
Paievements d'intérêts	3.7	6.4	6.0	6.9	5.6	5.6	5.4
Dépenses en capital	5.3	11.6	16.6	13.0	12.6	13.0	13.0
<b>Solde primaire</b>	<b>7.8</b>	<b>12.8</b>	<b>2.8</b>	<b>1.2</b>	<b>2.5</b>	<b>2.5</b>	<b>2.7</b>
<b>Solde global</b>	<b>4.2</b>	<b>6.4</b>	<b>-3.3</b>	<b>-5.7</b>	<b>-3.1</b>	<b>-3.2</b>	<b>-2.7</b>

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI et des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

centrale visait une progression de 15 pour cent de la masse monétaire au sens large et un taux d'inflation de 9 pour cent.

La politique monétaire se heurte à des problèmes considérables, en particulier la persistance de l'excès de liquidité et d'intenses pressions exercées par la demande sur le marché des changes. En 2002 et 2003, la croissance monétaire a été excessive, en grande partie parce que le déficit budgétaire a été financé par voie monétaire. La masse monétaire au sens large (M2) s'est accrue de 21.5 pour cent en 2002 et avait encore gonflé de 24.2 pour cent en septembre 2003. L'objectif d'un

taux d'inflation à un seul chiffre demeure hors d'atteinte. Ainsi, fin 2002, le taux moyen d'inflation s'établissait à 12.9 pour cent ce qui, bien qu'en recul par rapport aux 18.9 pour cent de l'année précédente, reste supérieur à l'objectif fixé par la CBN. En 2003, des récoltes abondantes ont entraîné une diminution des prix des denrées alimentaires, maintenant l'inflation à un taux modéré. Fin décembre 2003, le taux annuel d'inflation était estimé à 10.7 pour cent. Il devrait retomber à 6.8 pour cent en 2004 et à 6.4 pour cent en 2005, si l'activité reste atone et si les récoltes de produits alimentaires se révèlent favorables durant ces deux années.



La CBN maintient un régime de taux d'intérêt flexible. Elle ajuste son taux de réescompte minimum par anticipation, ce qui lui permet d'aligner les mouvements des taux d'intérêt aux conditions du marché. En 2002, le taux de réescompte minimum a été revu à la baisse à deux reprises, passant de 20.5 pour cent en janvier à 18.5 pour cent en juillet et à 16.5 pour cent en décembre. Cet ajustement visait à répondre au recul de l'inflation et à stimuler l'investissement du secteur privé. Ce taux a une nouvelle fois été révisé en août 2003, à 15 pour cent. Conjuguées à l'excédent de disponibilités monétaires sur le marché des capitaux, ces réductions ont fait refluer les taux d'intérêt. Le taux d'émission du bon du trésor (NTB), qui s'établissait à 20.5 pour cent fin 2001, s'est replié à 13.8 pour cent en décembre 2002 pour remonter à 16.75 pour cent en août 2003, avant la révision à la baisse du taux de réescompte minimum ; il reste stable depuis. De même, les taux moyens des dépôts et des prêts des banques commerciales ont, dans l'ensemble, fléchi en 2002 et se sont stabilisés en 2003.

Sur le marché des changes, quatre taux différents continuent de coexister : celui du marché des changes interbancaire (*Interbank Foreign Exchange Market – IFEM*) utilisé par la CBN ; un taux de change interbancaire fixé par un groupe de banques commerciales (*Nigerian Inter-Bank Foreign Exchange Fixing – NIFEX*) ; le taux des bureaux de change ; et le taux du marché parallèle. Afin de réaligner le taux de change du naira et d'endiguer l'épuisement des réserves de devises, la CBN a réintroduit en juillet 2002 le système d'adjudication à la hollandaise en remplacement de l'IFEM. En outre, les autorités nigérianes ont accordé aux bureaux de change l'accès aux fonds de l'IFEM et depuis, le taux de change du naira est plus largement déterminé par le marché. Cependant, la segmentation du marché des changes s'accompagne de lourdeurs administratives et multiplie le nombre de documents nécessaires. Depuis 2002, des pressions s'exercent sur le taux de change de la monnaie nigériane. Sur l'IFEM, le naira a perdu environ 13 pour cent de sa valeur face au dollar des États-Unis en 2002, et encore 3 pour cent en octobre 2003, essentiellement sous l'effet de dépenses publiques excessives. L'économie étant fortement tributaire des importations, toute augmentation des

dépenses a tendance à générer une demande de devises. La dépréciation du naira a toutefois permis d'atténuer le différentiel entre le taux officiel et les taux parallèles, de 20 pour cent en octobre 2001 à 10 pour cent deux ans plus tard.

### Position extérieure

Le Nigeria s'efforce de libéraliser ses échanges, même s'il est souvent accusé de ne pas respecter entièrement les obligations fixées par l'OMC, en particulier en ce qui concerne une plus grande transparence des règles et de la régulation. Il applique actuellement au moins sept taxes commerciales et des droits de douane allant jusqu'à 100 pour cent.

Les paiements extérieurs du Nigeria sont largement tributaires des recettes pétrolières et subissent des pressions depuis 2002, à la suite de chocs exogènes délétères, en particulier la contraction de la production nationale de brut et le fardeau de la dette extérieure. Ces évolutions ont conduit à une diminution des réserves de change et à un report de ses engagements au titre du service de la dette. Essentiellement freiné par le repli de l'excédent commercial, le compte courant a vu son excédent diminuer, passant de 5.6 pour cent du PIB en 2001 à 0.2 pour cent en 2002. L'amélioration de la balance commerciale en 2003 devrait avoir ramené l'excédent à un niveau relativement proche de celui de 2001. En 2004, ce redressement devrait cependant être annulé par le tassement des exportations et la progression des importations.

En 2002, la forte compression des exportations a réduit l'excédent commercial. Cette réduction s'explique par l'effondrement des exportations de brut, qui sont passées de 674.9 millions de barils en 2001 à 545.1 millions de barils en 2002. La part des autres exportations s'est, elle, fortement accrue, de 1.4 à 5.1 pour cent sur la même période, affichant leur niveau le plus élevé sur 10 ans grâce à l'envolée des cours mondiaux des exportations traditionnelles du pays, en particulier le cacao et l'huile de palme. En 2003, les exportations ont grimpé en flèche, tirées par la progression des cours du brut, qui a atteint en moyenne 28 dollars le baril.

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

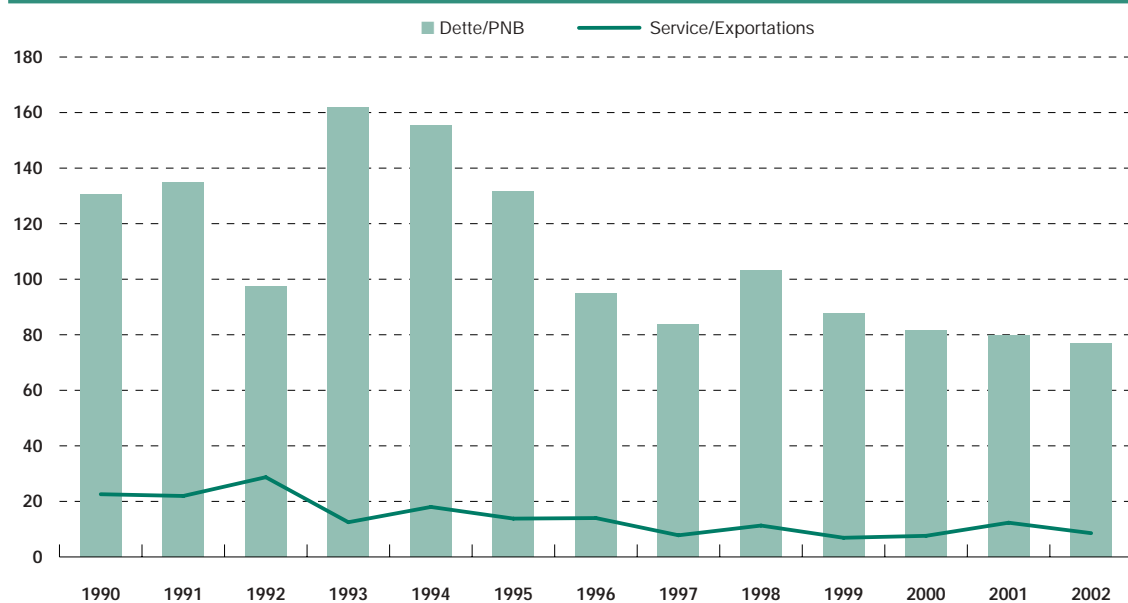
	1995	2000	2001	2002	2003(e)	2004(p)	2005(p)
Balance commerciale	11.2	29.7	16.5	9.4	15.0	13.5	13.8
Exportations de biens (f.o.b.)	41.7	56.7	45.8	41.2	45.8	44.9	45.0
Importations de biens (f.o.b.)	-30.6	-27.0	-29.3	-31.8	-30.7	-31.4	-31.2
Services	-10.5	-18.1	-6.9	-5.3			
Revenu des facteurs	-7.9	-9.3	-7.1	-7.1			
Transferts courants	2.6	3.7	3.1	3.2			
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-4.6</b>	<b>6.0</b>	<b>5.6</b>	<b>0.2</b>			

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Fin décembre 2002, l'encours de la dette extérieure du Nigeria s'élevait à 29.8 milliards de dollars, soit 5.1 pour cent de plus que l'année précédente, en raison de la capitalisation des intérêts débiteurs dus au Club de Paris. Ce dernier représente 81.2 pour cent de la dette totale, contre 4.8 pour cent pour le Club de Londres. Depuis 1999, le Nigeria cherche, en vain, à faire annuler une partie de sa dette extérieure bilatérale et il a connu en 2002 une crise de la dette. Selon les estimations, les remboursements prévus se chiffraient à 3.3 milliards de dollars, mais le budget n'a affecté que 1.7 milliard de dollars au service de la dette.

Du fait de l'effondrement des recettes pétrolières et des réserves de change (-20 pour cent) entre décembre 2001 et août 2002, le Nigeria a suspendu une partie de ses remboursements. Il a toutefois depuis réalisé de nets progrès. En juillet 2003, les autorités nationales ont ainsi annoncé qu'elles procédaient à des paiements rapides. Cette même année, le bureau de gestion de la dette du Nigeria (*Debt Management Office* - DMO) a indiqué que la dette multilatérale avait été remboursée dans son intégralité sans arriérés et qu'il assurait le service régulier de l'ensemble de la dette commerciale.

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Banque mondiale.

## Questions structurelles

Le Nigeria continue de réformer, de déréglementer et de réorganiser son économie afin de supprimer les goulets d'étranglement structurels persistants qui entravent la reprise et la croissance. En novembre 2003, les pouvoirs publics ont engagé ce qui est considéré par beaucoup comme la réforme la plus significative – la libéralisation des prix des produits pétroliers.

L'énergie joue un rôle vital dans l'économie du Nigeria, qui possède d'abondantes ressources énergétiques. Le pays est à l'heure actuelle le premier producteur et exportateur de pétrole et de gaz du continent. Ses principales sources d'énergie sont le pétrole brut et le gaz, ainsi que le charbon, le bitume, l'hydroélectricité et le bois de chauffage. En outre, l'énergie solaire occupe une place importante, particulièrement dans le nord du pays. Les segments pétrolier et gazier sont étroitement liés au secteur de l'électricité, car la plupart des centrales sont des centrales thermiques au gaz.

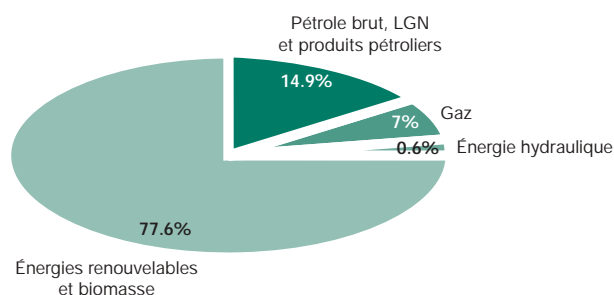
Malgré le rôle critique de ce secteur, le pays ne mène pas une politique énergétique systématique. De plus, il est dépourvu de cadre légal régissant la mise en œuvre des plans et programmes y afférents. Les efforts déployés en 1993 pour élaborer une politique énergétique exhaustive ont avorté. Un projet de document définissant une politique énergétique a toutefois été achevé en 2002.

L'approvisionnement énergétique du pays rencontre un certain nombre de problèmes : *i)* l'absence de

politique nationale intégrée pour le secteur ; *ii)* la multiplicité d'agences compétentes dans ce domaine, qui opèrent souvent sans coordination ; *iii)* le double rôle de l'État, qui fait à la fois office d'opérateur et d'instance de réglementation ; *iv)* l'insuffisance du cadre légal et législatif ; *v)* le manque de moyens, induit par le recours aux subventions publiques et à un système de tarification sous-optimal ; *vi)* les conflits sociaux dans les zones productrices de pétrole (comme le delta du Niger) et le sabotage des infrastructures dans différentes régions du pays ; *vii)* l'exploitation excessive des sources d'énergie non renouvelables au détriment des sources renouvelables, telles que l'énergie solaire et l'hydroélectricité ; et *viii)* les piètres performances du pays en termes de gouvernance, qui vont de pair avec une forte corruption dans les entreprises productrices d'énergie.

Le secteur de l'énergie relève de la compétence des autorités fédérales et principalement des ministères des Mines et de l'électricité, des Ressources pétrolières ainsi que, dans une certaine mesure, du service des forêts du ministère de l'Agriculture. Les autres agences publiques compétentes sont l'*Energy Commission of Nigeria* (commission de l'énergie), la *Nigerian National Petroleum Corporation* (NNPC, compagnie pétrolière), la *Nigeria Electric Power Authority* (NEPA, électricité), la *Nigerian Coal Corporation* (charbon) et un certain nombre d'autres instituts de recherche et développement opérant dans ce domaine. Le ministère des Sciences et de la Technologie contribue aussi à la formulation de la politique énergétique. Jusqu'à récemment, les divers segments énergétiques étaient exploités par des entreprises publiques. Le segment

Figure 7 - Composition de l'offre intérieure d'énergie en 2001



Source : Agence internationale de l'énergie.

du pétrole et du gaz reste largement aux mains de l'État et la NNPC, principal investisseur public, détient un grand nombre de filiales. Cependant, l'État fédéral s'efforce depuis le début des années 1980 de déréglementer le secteur.

Le segment du pétrole et du gaz alimente l'économie nigérienne. Selon des estimations prudentes, les réserves actuelles du pays s'élèveraient à respectivement 26 milliards de barils de pétrole et 4.5 milliards de mètres cubes de gaz. Fin 2004, quatre gisements géants en eaux profondes – Borga, Erha, Agbami et Akpo – représentant 6 milliards de barils de pétrole supplémentaires, seront mis en exploitation, ce qui portera le total des réserves de pétrole à 32 milliards de barils. La capacité de production de pétrole brut s'établit actuellement à 2.6 millions de barils par jour et devrait atteindre 3.3 millions fin 2004. Désireux d'augmenter ses réserves de pétrole brut, le Nigeria a lancé en octobre 2003 un appel d'offres pour l'exploitation de neuf blocs situés dans la zone de développement conjointe du Golfe de Guinée. Cette zone est administrée par le Nigeria et Sao-Tomé-et-Principe et le périmètre ouvert à l'exploration devrait renfermer environ 6 milliards de barils de pétrole brut. Les grandes compagnies pétrolières, dont Shell, Chevron/Texaco, Total et ExxonMobil, ainsi que des entreprises locales sont en concurrence pour l'adjudication de ces blocs.

Le segment pétrolier et gazier est devenu inefficace ces dernières années faute d'une politique énergétique nationale cohérente ; il est désormais incapable de satisfaire la demande croissante d'énergie du pays. Les raffineries publiques ne sont pas en mesure de fournir les produits raffinés nécessaires. Les efforts visant à renforcer l'efficacité du secteur consistent à accroître le rôle des investisseurs privés, étrangers et locaux. Malgré une forte opposition à la privatisation, les pouvoirs publics sont déterminés à déréglementer les activités aval du secteur pétrolier et gazier. En novembre 2003, les prix des produits pétroliers ont été libéralisés : les autorités ont déplaçonné le prix de l'essence, du diesel et du kérosène, ouvrant ainsi le marché à la concurrence. Dans le passé, les subventions sur les carburants coûtaient à l'État au moins 1 milliard

de dollars par an et favorisaient la corruption. Cette déréglementation devrait faire reculer les pratiques de concussion et ouvrir la voie à la cession des raffineries publiques. Cependant, cette liberté des prix à la pompe a été instaurée sans l'ancrage institutionnel approprié. Outre l'insuffisance des capacités de raffinage, les activités aval du secteur pétrolier et gazier nigérien souffrent aussi de la crise dans le delta du Niger (principale zone de production du pays), des sabotages des infrastructures, des risques environnementaux et des mauvaises pratiques de gestion.

Les institutions du secteur gazier sont plutôt insuffisantes. On estime que chaque baril de pétrole brut produit au Nigeria est associé à pratiquement 30 mètres cubes de gaz. Pendant longtemps, la majeure partie du gaz issu de l'extraction du pétrole brut a été brûlée. On estime ainsi cette proportion à environ 97 pour cent du gaz produit sur la période 1970-79, proportion qui passe à 79 pour cent entre 1980 et 1989, pour s'infléchir à 72 pour cent sur la période 1990-2000. Les sanctions et les incitations réglementaires concernant l'utilisation du gaz sont insuffisantes pour les principaux exploitants. Cependant, certaines compagnies pétrolières, Shell en particulier, ont mis en place des usines à gaz desservant les sites industriels. La Nigerian Gas Company (NGC), filiale de la NNPC, approvisionne également en gaz les consommateurs résidentiels et industriels. En octobre 2003, l'État et trois de ses partenaires dans des sociétés pétrolières en participation – Conoco Phillips, NAOC et Chevron/Texaco – ont pris la décision définitive d'investir dans le projet de gaz naturel liquéfié de l'île de Brass (*Brass LNG project*). Les contrats sur certains volets du projet devraient être adjugés en 2004 et les autres au premier trimestre 2005. Ce projet de l'île de Brass est l'un des trois nouveaux projets portant sur du gaz naturel liquéfié lancés dans l'objectif de mettre un terme au brûlage à la torche et d'engranger des recettes supplémentaires. En 1995, à l'issue d'un examen de la politique gazière nationale, les autorités ont imposé aux compagnies d'éliminer la pratique du brûlage à la torche d'ici 2005. Ce délai a ensuite été avancé à 2004 par un accord mutuel entre les instances fédérales et les compagnies pétrolières. Toutefois, selon des études réalisées par certaines compagnies, ce délai a peu de chances d'être respecté.

L'électricité est distribuée par un réseau national alimenté par des centrales hydroélectriques, à turbines à gaz ou à vapeur. Les approvisionnements sont contrôlés par la NEPA, monopole public assurant environ 98 pour cent du total de la fourniture. La capacité productive installée est estimée à 5 400 mégawatts (MW). Cependant, les centrales ne produisent réellement que 1 600 MW (soit 29 pour cent de la capacité). De surcroît, la fourniture d'électricité n'est pas fiable, ce qui augmente les coûts de production pour les entreprises, qui sont contraintes de se doter de leurs propres installations de production d'électricité. Les ménages à revenu moyen et les petites entreprises possèdent en général leur propre groupe électrogène de réserve.

Depuis 2000, les autorités fédérales s'emploient à remettre en état le réseau électrique. Dans le cadre du programme destiné à renforcer l'efficacité du secteur informel et à faire reculer la pauvreté, elles mettent l'accent sur la poursuite de l'électrification des campagnes et ont engagé pour ce faire différentes actions : (a) réhabilitation et maintenance des centrales existantes afin que la capacité installée (5 400 MW) soit effectivement disponible ; (b) construction de centrales supplémentaires ; (c) incitations aux producteurs d'électricité indépendants ; (d) diversification des sources de financements, y compris au titre de l'assistance technique dans le cadre de Lomé IV ; et (e) déréglementation du secteur de l'électricité. Même si ces mesures rencontrent un certain succès, les pointes de charge fréquentes et les pannes totales occasionnelles n'ont pas disparu. En prévision d'une privatisation, la NEPA a été scindée en 18 filiales opérant dans la production et la distribution d'électricité, et ces changements entreront en vigueur en 2004. Les débats sur les producteurs d'électricité indépendants, qui avaient la faveur de certains États du pays pour compléter les approvisionnements assurés par la NEPA, n'ont pas encore abouti. Les pouvoirs publics continuent par ailleurs d'encourager la participation étrangère afin de renforcer l'efficacité de la fourniture d'électricité pour les clients résidentiels et industriels. Ainsi en octobre 2000, la NEPA a signé un accord de partenariat avec le sud-africain ESKOM portant sur le développement de ses propres capacités de réparation, sur la réalisation des projets d'installation de lignes de

transport et sur la participation à des projets de rénovation-exploitation-transfert (RET) pour des centrales électriques nigérianes. Des accords analogues ont été conclus entre Shell et la NEPA sur une durée de 15 ans pour quatre tranches de la centrale d'Afame, ainsi qu'entre la NEPA et certaines entreprises chinoises.

Malgré cette volonté d'amélioration de la production, du transport et de la distribution d'électricité, l'accès reste très faible dans le pays : seulement 10 pour cent des ménages ruraux et 40 pour cent de la population totale sont alimentés. La NEPA entend porter cette dernière proportion à 85 pour cent d'ici 2010. Cependant, étant donné les résultats obtenus pour l'instant par l'entreprise, il est plus prudent de considérer que cet objectif ne pourra être atteint sans une déréglementation complète du secteur de l'électricité et la privatisation de la NEPA. Outre un désengagement partiel, l'État doit préparer le secteur à une déréglementation, en ouvrant le marché aux petits producteurs indépendants, particulièrement dans les zones rurales.

Les réserves de charbon du Nigeria s'élèveraient, d'après les estimations, à environ 2,5 milliards de tonnes. La Nigerian Coal Corporation (NCC), organe chargé du développement de ce secteur, exploite la majeure partie des mines du pays. Celle d'Enugu, la plus grande du pays, peut produire 150 000 tonnes par an. La part du charbon dans la consommation totale d'énergie commerciale est très faible, le seul gros client étant la cimenterie NIGERCEM PLC. Les principales aciéries du pays, et particulièrement Delta Steel Company, potentiellement grosses consommatrices de charbon, sont laissées à l'abandon depuis les années 1980. Le secteur est progressivement en train d'être privatisé et, afin d'en accélérer le développement, les pouvoirs publics ont signé le premier accord de partage de la production avec Nordic Industries, consortium d'intérêts danois, britanniques et locaux.

Les privatisations avancent lentement. Début 2002, l'État détenait toujours 117 entreprises dans les télécommunications, l'énergie, les engrais, l'acier, le transport, le papier, le sucre, le ciment, l'automobile, la finance, l'assurance et les médias. La cession de ces

entités devait s'achever fin 2003. En 2002, l'État a inscrit 24 entreprises sur la liste des privatisations, mais il s'est heurté à une vive opposition qui a conduit le Sénat à suspendre la privatisation de la NEPA. L'Assemblée nationale lui a emboîté le pas en refusant la privatisation de grandes entreprises publiques comme la NNPC, la NSPMC (Nigeria Security Printing and Minting Company), Niger Dock, Sadiq Petroleum et NITEL. Début 2003, les pouvoirs publics n'avaient guère avancé pour la cession des grands groupes tels que la NEPA, NITEL et la NNPC. Ils ont néanmoins annoncé depuis la conclusion d'un accord préalable avec le néerlandais Pentascope, qui va reprendre la gestion de NITEL et en préparer la cession. Le fait que l'État ne soit pas parvenu à vendre ces grands groupes fait planer un doute sur sa volonté de poursuivre son programme de privatisation. De plus, il est difficile de trouver des acquéreurs pour les grosses entreprises, car le coût de restructuration et l'instabilité de l'environnement politique dissuadent les investisseurs étrangers.

La libéralisation du secteur financier avance. Aujourd'hui, ce secteur fonctionne assez bien, même si des examens de routine par la CBN ont fait apparaître des problèmes dans certaines banques. En 2002, ils ont révélé des cas de mauvaise gestion, de systèmes de contrôle interne insuffisants, de sous-capitalisation et de garanties inadéquates. La fraude et l'usage de faux (un millier de cas ont été mis au jour en 2002) continuent de compromettre le bon fonctionnement du secteur. La CBN poursuit sa politique de liberté d'entrée et de sortie du système bancaire. En 2002, on dénombrait 21 dossiers en souffrance portant sur la création de banques privées. La politique de la CBN n'est d'ailleurs pas exempte d'incohérences : elle a ainsi délivré une licence à une banque (Bond Bank Ltd.), mais annulé celle d'une autre (Savanna Bank Plc.). Un nouveau mécanisme de règlement des différends a été introduit par la CBN en 2002. Cette dernière a aussi mis en place un fonds de secours financé par le secteur privé pour les établissements bancaires souffrant de problèmes temporaires de liquidité.

Les profonds changements apportés aux marchés financiers continuent d'en améliorer le fonctionnement. La bourse du pays (*Nigerian Stock Exchange* – NSE) a

aussi modernisé ses infrastructures. En 2003, elle a terminé la rénovation de ses systèmes de négociation, compensation et règlement et mis en service sa plateforme de transactions électroniques. Cette modernisation dope les performances du marché. La capitalisation totale a ainsi progressé d'environ 15 pour cent en 2002 et a fait un bond de près de 50 pour cent au troisième trimestre 2003. Par ailleurs, l'indice *NSE All-Share*, qui s'était apprécié d'environ 10.7 pour cent en 2002, avait de nouveau gagné quelque 35 pour cent à la fin septembre 2003.

### Contexte politique et social

En 2002, la perspective des élections de 2003 a fait planer un climat d'incertitude politique ; les violences et les assassinats politiques ont exacerbé les craintes et fait planer un doute sur la possibilité de mener ce scrutin à terme dans des conditions satisfaisantes. De fait, depuis son indépendance, le Nigeria n'avait jamais réussi à passer sans heurts d'un gouvernement élu à un autre. Cependant, le pays a pris un tournant historique en avril 2003, puisque le président Obasanjo a été réélu pour un second mandat.

De graves problèmes de gouvernance demeurent néanmoins, la corruption – et son cortège de coûts sociaux, politiques et économiques – persistant à sévir. Selon l'indice 2003 de perception de la corruption de Transparency International, seul le Bangladesh devançait le Nigeria sur la liste des pays perçus comme les plus corrompus. La commission de lutte contre la corruption, l'un des premiers organismes créés par le président Obasanjo lorsqu'il a pris ses fonctions en 1999, n'a abouti qu'à une seule mise en accusation d'un fonctionnaire. Ce n'est pas un hasard si les enquêtes de la commission sur les activités des hommes politiques les plus influents ont fait l'objet, en 2002, de la plus vive opposition de la part des parlementaires.

Sur la scène internationale, les relations du Nigeria avec le Cameroun voisin semblent désormais plus sereines. Elles s'étaient envenimées fin octobre 2002, lorsque le Nigeria avait refusé de céder au Cameroun la péninsule de Bakassi, riche en ressources pétrolières,

comme l'avait ordonné la Cour internationale de justice de La Haye. La restitution d'un village en 2003 a amorcé le processus de redéfinition de la frontière controversée entre ces deux pays. Début 2004, 32 autres villages frontaliers devaient ainsi être échangés. Cependant, aucun accord n'est encore conclu sur la péninsule de Bakassi elle-même, bien que les deux pays affirment aujourd'hui vouloir trouver une solution pacifique à ce différend.

Malgré la richesse pétrolière du pays, la pauvreté est profondément enracinée au Nigeria. Les tensions politiques ainsi que les violences communautaires, ethniques et religieuses mettent à mal les programmes publics de lutte contre la pauvreté. En 2002, les autorités ont renforcé leur programme national d'éradication de la pauvreté (*National Poverty Eradication Programme* – NAPEP). Les dotations budgétaires des principaux ministères et administrations œuvrant à la lutte contre la pauvreté ont été rassemblées dans un fonds d'éradication de la pauvreté (*Poverty Eradication Fund*). Les services sociaux essentiels ne donnent pas de bon résultats, malgré la revalorisation des enveloppes budgétaires. La lenteur de la remise en état des installations de base et la fréquence des grèves dans l'enseignement et la santé empêchent toujours les principaux organismes et services instaurés pour venir en aide aux catégories vulnérables de remplir leur fonction. La santé affiche des performances mitigées, bien que l'enveloppe allouée à ce secteur ait été portée à près de 5 pour cent des dépenses publiques en 2002, proportion la plus forte depuis 1998. Cette majoration a permis la poursuite des campagnes de vaccination à domicile contre six grandes maladies infantiles, ce qui a fait passer la couverture vaccinale globale de 74 pour cent en 2001 à 75 pour cent en 2002. Cette année-là, un régime national d'assurance maladie (*National Health Insurance Scheme* – NHIS) a également été introduit. Les autorités ont aussi intensifié leur vigilance afin d'éliminer les médicaments contrefaits, périmés ou ne remplissant pas les normes requises, qui posent un sérieux problème au pays, en nuisant à son image dans la région. Par ailleurs, d'autres indicateurs sanitaires (comme le nombre de patients par médecin, par lit d'hôpital et par infirmier) ne se sont pas redressés, en partie sous l'effet des fréquents mouvements de grève

des médecins, des infirmiers et des sages-femmes.

La pandémie de VIH/sida demeure un grave problème, avec un taux de prévalence de 5.8 pour cent en 2002. De 1.8 pour cent en 1991, ce taux avait grimpé à 4.5 pour cent en 1995, avant de franchir le seuil de 5 pour cent, au-delà duquel la progression se fait de manière exponentielle, pour s'établir à 5.4 pour cent en 1999. Cette proportion peut paraître assez faible sur un continent où les taux à deux chiffres ne sont pas rares, mais le Nigeria ayant une population de 120 millions d'habitants, cela signifie que près de 4 millions de Nigériens sont infectés, soit plus de 10 pour cent de tous les Africains infectés ou encore plus de 8 pour cent du total mondial. Le comité d'action national contre le sida (*National Action Committee on AIDS*) a ainsi établi en 2003 que ce fléau tuait chaque jour un millier de Nigériens. Sur un plan plus positif, les pouvoirs publics ne relâchent pas leurs efforts et s'efforcent de procurer un traitement aux personnes infectées. Dans le cadre d'un programme mis en place en 2003, les autorités distribuent des médicaments antirétroviraux génériques – importés d'Inde pour moins de 10 pour cent du prix des médicaments de marque – et peuvent ainsi soigner les malades pour moins d'un dollar par jour.

Dans le secteur de l'éducation, les pouvoirs publics poursuivent leur programme d'éducation universelle de base (UBE). L'instruction est censée être gratuite et obligatoire pour tous les enfants du primaire et du premier cycle du secondaire. Le budget consacré à l'éducation a augmenté de 9.5 pour cent en 2002 et représente 7.9 pour cent du budget total. Cette dotation a permis de remettre en état les établissements scolaires et de relever les taux d'inscription, de 8 pour cent dans le primaire et de 7 pour cent dans le secondaire. La priorité accordée à l'UBE pose néanmoins des problèmes pour l'enseignement supérieur. En 2003, la commission nationale des universités (*National Universities Commission*) estimait à 6 millions le nombre d'élèves potentiellement intéressés par des études supérieures en 2010, année où les « écoliers UBE-Obasanjo » sont censés quitter l'enseignement secondaire. Actuellement, les 53 universités nigérianes ne peuvent absorber qu'environ 166 000 nouvelles inscriptions par an.

